

Avril - Juin 2020

N°126

LE VENT DES BANCELS

Prix de vente au
numéro : 6,50 euros

VIVRE DES CÉVENNES
AU MONT-LOZÈRE

PONT DE MONTVERT -
SUD MONT LOZERE
VENTALON EN CEVENNES

Edito ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

*Edito un peu perso
La fin d'une époque
(pour moi, rassurez-vous !)*

Brise municipale ● ● ● ● ●

Espoir futur

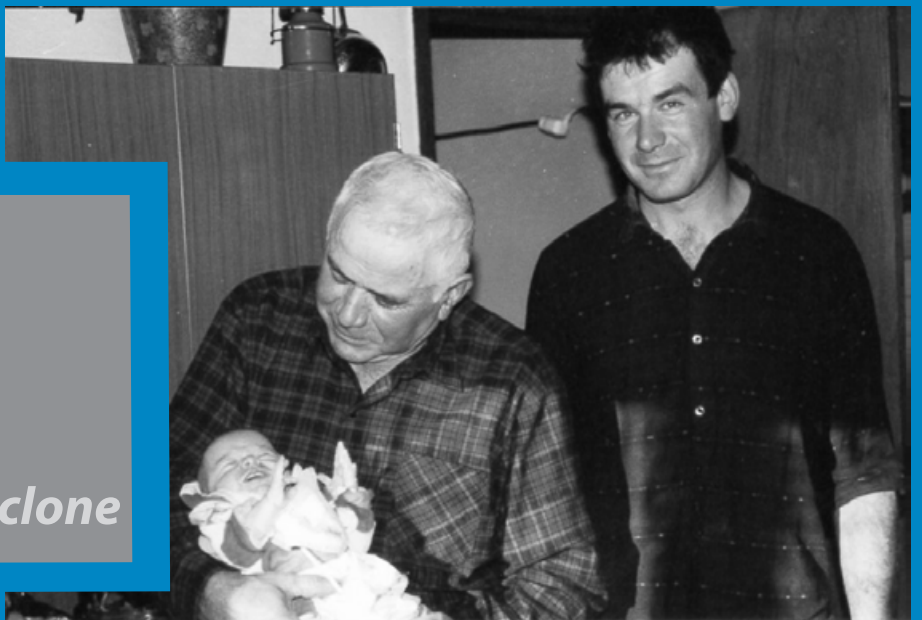
*Chers habitants de la commune du
Pont de Montvert Sud Mont Lozère*

Aura Rossa ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

E plaviá coma una vaca que pissa !

Ah Lisez ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

*La panthère des neiges
ou le pain des fainéants !*



**Quand un paysan
de Champlong se
découvre poète**

Œil du cyclone

Crédit photos

p. 7-8 :

Collection famille
Malachanne

p. 9-10 :

Alain Pantel

p. 11 :

Simone Cros-Allier

Sommaire

p. 3 - Edito

Edito un peu perso

La fin d'une époque (pour moi, rassurez-vous !)

p. 5 - Brise municipale

Espoir futur

*Chers habitants de la commune du Pont de
Montvert Sud Mont Lozère*

p. 7 - Dans l'œil du cyclone

*Quand un paysan de Champlong
se découvre poète*

p. 9 - Aura Rossa

E plaviá coma una vaca que pissa !

p. 11 - Ah Lisez

*La panthère des neiges
Sylvain TESSON, Gallimard,
prix Renaudot 2019*

p. 12 - Tempête de délibérations



Directeur de publication

Alain Ventura

Comité de rédaction :

Christophe Blangero, Pierrette Coudert,
Simone Cros-Allier, Ghislaine Guignier,
Jacques et Julie Hugon, Maurice Jeannet,
Annah Lantieri, Magali Martinez, Daniel
Mathieu, Marie-Claude et Christian
Mestre, Etienne Passebois, Éric Tamisier,
Philou Thomas, Jeanne et Alain Pantel,
Nadine Kirschleger, Pierre Emmanuel
Dautry, Michel Riou, Odile Rival, Jean-
Marie Thoyer, Jean-Michel Vandersteen,
Alain Ventura

Mise en page

Marie Debierre / Magali Martinez
leventdesbancels@gmail.com
www.cevennes-mont-lozere.fr

Imprimerie :

IMPRIMERIE DES 4
48 100 Marvejols

Abonnement

Cette revue est distribuée gratuite-
ment aux administrés de Ventalon en
Cévennes ainsi qu'aux résidents perman-
ents de Pont de Montvert Sud Mont
Lozère à leur domicile. Pour un envoi à
une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro :

6,50 euros/n°

Abonnement à l'année

(4 numéros) : 25 euros/an

Abonnement de soutien :

30 euros/an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de :

« Mairie de Ventalon en Cévennes »,
et adressés à Mairie, le Géripon,
48 240 Ventalon en Cévennes

ISSN 210J-3626

Dépôt légal : à parution

Edito un peu perso

La fin d'une époque (pour moi, rassurez-vous !)

Julie et moi on est arrivé à Cessenades le 30 avril 1979. On y est encore, parce qu'on l'a choisi, et qu'on continue à y être bien, on y a élevé nos deux enfants qui en gardent, je crois, un bon souvenir, installés maintenant, l'une à FLORAC, l'autre dans l'ARIEGE.

Huit ans après, notre installation, Cessenades était désenclavé, finis les trajets à pied sur les cent mètres de sentier d'un mètre de large avec à franchir des marches jusqu'à 40 cm de haut, et deux voyages les bras chargés quand on devait partir en voiture avec les deux enfants, Sylvain, né en 80, et Lucie en 84. Sans parler de l'acheminement des matériaux nécessaires à la restauration de notre maison. Le fait de n'avoir pas été élu aux municipales de 83 m'a permis de demander ce désenclavement, si j'avais été déjà élu, je n'aurais jamais osé demander au Conseil, à mon profit, une opération aussi coûteuse. Encore un grand merci au Conseil Municipal d'alors, au voisin et adjoint René LARGUIER, aux voisins Elise et Jean PONGE, et à son maire Etienne PASSEBOIS.

Aux élections de 89, par contre, j'ai été élu et je me suis retrouvé adjoint dudit Etienne Passebois. Quand de 95 à 2001 j'ai cessé d'être adjoint, le mandat a été difficile, surtout au début, pour les 4 individus (sur 11) qui soutenaient le Maire, lequel, heureusement, avait quand même été élu à ce poste. A la fin du mandat, nous votions à l'unanimité pour la Ferme-Relais !

Fin 92, fatigué de faire le chat de gouttière, j'ai troqué mon activité de couvreur pour reprendre mon ancien métier, instit., comme on disait. Directeur aux Abrits de 93 à 96, Etienne ne m'appelait plus que « Monsieur le Directeur » ! En mai - juin 95, j'ai emmené mes élèves 12 jours au Québec, (Parc National du Saguenay) et, connaissant le goût d'Etienne pour les voyages, j'y ai adjoint Monsieur le Maire, si j'ose dire, (plus Gérard ALISE comme parent d'élève), ça a été formidable, je crois, pour tous les participants.

En 2001, nous avons fait, avec le Maire sortant, une liste co-optée, sans les opposants du mandat 95 - 2001. Les précédents adjoints en avaient fait une aussi, incomplète, et aucun d'eux n'est passé : Etienne VIDAL avait raison, qui n'avait jamais en six ans cessé de clamer qu'au sein du Conseil les opposants au Maire ne se rendaient pas compte qu'en 95 ils n'étaient passés que parce qu'ils étaient sur la liste du Maire. Aucun des membres de leur liste n'a été élu en 2001.

Aux élections de 2001, Etienne P. disait qu'il était temps pour lui d'arrêter, mais Jean-Claude LIEBER et moi lui avons demandé de faire un mandat de plus, ne nous sentant pas « mûrs » pour lui succéder. C'est ainsi qu'à l'âge de 73 ans Etienne est reparti pour un cinquième mandat, de 7 ans celui-là, il a donc terminé à 80 ans, l'esprit toujours aussi vaillant, dévoué, efficace...

En 2008 donc, Jean-Claude ayant été premier adjoint en 2001 - 2008, et moi deuxième, nous avons fait une liste, lui comme Maire, moi comme adjoint, avec les gens avec qui nous avons envie de travailler, il s'y est adjoint rapidement Alain VENTURA, qui ne travaillait plus pour la commune - information que nous avons eue tardivement. J'ai donc connu « mon » deuxième maire ! Le premier, Etienne P., avait alors 80 ans, après cinq mandats consécutifs. Ce qui me fait plaisir, c'est qu'il ait encore bien profité de la vie pendant encore onze années avec sa compagne Micheline.

En 2014, après le décès tragique de Jean-Claude (il n'avait que 64 ans), c'est Alain VENTURA qui s'est dévoué pour « tenir » ce poste, et je lui tire mon chapeau (ce qui n'est pas un euphémisme) pour les deux ans où il a exercé la fonction, puisqu'en 2016 nous avons, résolument, fusionné avec St ANDEOL, et j'ai « eu » mon quatrième Maire, de la commune nouvelle, Camille LECAT, que j'ai aussi beaucoup apprécié. Alain, devenu premier adjoint de la commune nouvelle, et Maire de la « commune déléguée », a continué à travailler autant et aussi bien que pendant les deux premières années du mandat, et, tiens, je leur tire mon chapeau à tous les deux !

En 2020, à 75 ans, j'avais prévu d'arrêter d'être élu, ressentant déjà une baisse de mémoire, plus une répulsion grandissante pour tout ce qui est administratif. J'avais « tenu » 31 ans au Conseil Municipal - tiens, comme Etienne, mais lui, comme Maire, et accomplissant un travail énorme.

●●● Et à sa mort, le 22 juin 2019, âgé de 91 ans, il avait encore toute sa tête, faisant un discours sur sa carrière de Maire de 1977 à 2008, à l'occasion du pot de départ du secrétaire de Mairie pendant quarante ans et plus, Christian FOUQUART - dont la cérémonie de départ a été bien torpillée par cet événement tragique.

En fait, je constate que je ne suis pas le seul à considérer qu'il est raisonnable d'arrêter, d'autres qui ont quatre, cinq années de moins (des petits jeunes), ont pris la même décision (non, je ne vais pas les dénoncer). Je m'aperçois qu'avec la montée de la fatigue, avoir moins d'activités qu'avant représente une dépense d'énergie bien suffisante pour me maintenir à peu près en forme.

Et, ce qui contribue largement à me conserver un bon moral, c'est tous les petits jeunes qui se sont présentés pour prendre la relève, pleins de dynamisme, de projets, de paris à relever et à gagner - jeunes à l'exception de Jean-Claude DAUTRY, qui à quatre vingts ans continue gaillardement, père du nouveau Maire, Pierre-Emmanuel, on peut parler des Dautry maire et père). J'en profite pour rendre hommage à Nadine, secrétaire de Mairie aussi charmante qu'efficace et dévouée dans son travail, et qui a bien des chances d'être proche du nouveau Maire...

Et donc, si c'est la fin d'une époque, c'est pour moi, et, je suppose, les autres anciens qui prennent leur retraite municipale, mais pour la commune - nouvelle, de surcroît - c'est la continuité d'une volonté farouche, inlassable, indomptable, de continuer à développer ces lieux anciennement désertifiés, que certains avaient condamnés à la disparition progressive, et qui ont réussi à faire tout le contraire.

C'était une belle aventure municipale, je vois bien qu'elle est partie pour continuer, progresser, comme d'ailleurs les communes environnantes, de notre ancienne communauté de communes (l'ancien canton du PONT DE MONTVERT), dont j'ai tant de bons souvenirs.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à cette réalisation collective, et à toutes celles et tous ceux qui continuent.

■
Jacques Hugon

A nos lecteurs,

Vous avez entre les mains le numéro 126 du Vent des Bancelles. Comme les 125 autres premiers numéros et bien que d'une valeur pécuniaire de seulement 6,50 Euros, ce Vent des Bancelles est inestimable.

Inestimable car mitonné avec talent et passion par Marie et Magali, nos deux chevilles ouvrières qui œuvrent à la pagination et le rendent magnifique et agréable à lire.

Inestimable également car entièrement écrit avec cœur par des habitants bénévoles de nos deux communes de Ventalon en Cévennes et du Pont de Montvert-Sud Mont Lozère.

A ce sujet, et pour que le numéro 127 soit encore plus beau que les 126 premiers numéros, notre comité de rédaction est à la recherche de fines plumes et de sujets d'articles. Nous sommes certains que nos communes possèdent des talents méconnus qui participeront avec allégresse à la grande aventure du Vent des Bancelles.

Outre l'écriture des articles, une réunion du comité de rédaction est organisée chaque trimestre en alternance au Pont de Montvert-Sud MontLozère et à Ventalon en Cévennes. Un moment de rencontre et de partage à ne pas rater !

Rejoignez-nous, écrire pour le Vent des Bancelles rend jeune !

Plus de renseignements en écrivant à leventdesbancelles@gmail.com ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

■
Pierre-Emmanuel Dautry

Espoir futur

Ce numéro 126 du Vent des Bancels est très spécial.

Tout d'abord parce qu'il me donne l'honneur ainsi qu'à Stéphane Maurin – Maire du Pont de Montvert Sud Mont Lozère – de rédiger notre premier mot des maires. Merci aux électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Espérons que nous serons à la hauteur et qu'entre autres, vous aurez du plaisir à lire nos textes !

Mais outre le renouvellement des exécutifs locaux, ce numéro paraît alors que le gros de la crise sanitaire du Coronavirus semble être derrière nous. Là encore, il nous faut espérer. Espérer que la partie sanitaire de la crise est effectivement bien derrière nous. Espérer que personne dans nos entourages n'ait eu à souffrir trop fortement de cette saleté qui, à l'heure actuelle, a quand même tué plus de 440 000 personnes dans le Monde, dont plus de 29 500 en France et laissera certainement des séquelles plus ou moins graves aux plus de 8 000 000 de personnes infectées sur notre planète (chiffres officiels).

Espérer aussi que faisant face aux crises économiques et sociales que cette situation génère, nous saurons trouver les bonnes forces et les bonnes idées qui permettront un développement durable de nos communes. Une ère inédite s'ouvre à nous, le « monde d'après » le coronavirus est à créer.

Je suis sûr que nous, habitants de Ventalon en Cévennes et de Pont de Montvert-Sud Mont Lozère, saurons avec nos énergies, nos passions, nos intelligences, proposer un nouveau dévelop-

pement local, respectueux de tous, de notre planète.

A nous de faire preuve d'imagination. Au boulot ! Des opportunités se dessinent et je tiens à vous faire partager ici ce sentiment personnel : ce n'était quand même pas si désagréable de voir moins d'avions dans le ciel, de moins prendre la voiture, de revoir la nature reprendre ses droits dans les lieux désertés par l'Homme durant ce confinement si bizarre.

Même si on peut souhaiter que nos enfants connaissent dans leur vie future les mêmes facilités de déplacement que nous avons connu ces trente dernières années, la neutralité carbone de nos activités et en premier lieu de nos transports est un enjeu majeur.

A nous de relever ces défis du XXI^{ème} siècle. Je vous souhaite un bel été 2020.

■
Pierre-Emmanuel Dautry

E plaviá coma una vaca que pissa !

Dins l'istòria dels òmes las datas de naissença o de decès sovent son erronéas mentre que l'òm se sovent mai que mai de la saison de la data d'un oratge terrible, d'una aigada violenta o d'un nevièr (nevada) de tria.

Quin auriá devinat! Erem gaire ben al solstici d'estiu e lo temps èra pas inquiet. Pr'aquò radios, tèlas, avián parlat de zòna de vigilànça irange sus las Cevenas. E pamens la nuèch del 11 de junh e la matinada del 12, una pluèja sostenguda per un vent que bufavà de l'Aijalas bas s'entriquèt : pas una ramada, una carga-pelha o una chinada, pas una pissada o un revèrs, non; de pluèja sarrada que tombavá a ferratadas, regda coma las puas d'un rastèl. De quart d'ora en quart d'ora de rajòls se metèron a serpatejar de tot latz e las gandòlas, los besals, los trencats, las nassas se conflèron, vomissant tot lo sanclame de l'encorreguda. Las aigas terrosas de l'Alanhon, del Riutòrt, de la Gordoza, del Luèch, del Galadet, del Riumalet, del Martinet, del Manubert, del Colet, de Malebrièra, de Tarn e de la cascada de Runas s'expandissián mai que mai, rabalant aubres de tot gabarit e de tota mena. De'n pertot, rius, valats, gaudres escurmavan, bronsinavan entre las pèiras, dins un tarabastal indescriptible. De segur los passejaires no gasaràn ; los gases seràn chimarrats e de passas seràn de manca, arrancadas pel ronfle fèr dels gaudres. Totas la olas (los tomples o los gorgs) s'estompèron dusca s'avalir, engolidas per las ersas enrabiadas. Segon lo luòc, l'orientacion, 250 mm (pus lèu del costat del ponent o oèst), 300 mm, 350 mm, 400 mm, 450 mm d'aiga (pus lèu del costat del levant o èst) foguèron enregistradas.

E puèi sens far de bruch, dins l'aprèp miègjorn, un primièr rai de solelh pontejet; lo cèl s'esclarziguèt, las nèblas s'estripèron e las aigas comencèron a baissar. Pauc a cha pauc los rius trobèron son lièch daissant rivas esplomassadas mai que mai cargadas d'un malhum de rambalh (raïces, branca, troncs, socs...), chambons ensablats, pontets estropiats e codols e codolets emplènar las gravièras.

Tot aquò vint e quatre oras durent; jamai vist al país ni mai per los mai vièlhs. E dire que totes nos fasiám de laguis per çò qu'èran l'agotament de las fonts (de las sòrgas, dels grifons) per l'estiu a venir! Mas coma se dis per carrièras lo temps fa çò que vòl e i a totjorn un temps que trampa, un autre que destrampa; un temps per se barrar o s'enneborir, un temps per se plantar; un temps

Qui aurait deviné! On était près du solstice d'été et le temps jusque-là était serein mais il est vrai que les radios et les télés annonçaient quand même une zone de vigilance orange sur les Cévennes. Et voilà que dans la nuit du 11 juin et la matinée du 12, une pluie soutenue par un vent qui soufflait de l'Ayalas se mit à tomber : pas une bruine ou une pluie fine ; pas une ondée ou une averse subite, non ; une pluie serrée qui tombait à seaux, raide comme les dents d'un râteau de jardinier. De quart d'heure en quart d'heure des ruisseaux se mirent à serpenter de tous les côtés et les rigoles, les béals, les « trencats » et les tourbières se gonflèrent vomissant tout au long de leur parcours improvisé. Les eaux terreuses de l'Alignon, du Rieutort, de la Gourdouze, du Luèch, du Galadet, du Rieumalet, du Martinet, du Manuber, du Coulet, de Malevrière, du Tarn et de la cascade de Runes grossissaient et gargouillaient, charriant des arbres de tous calibres et de toutes sortes. De partout, rus, ruisseaux, torrents écumaient, rugissaient entre les pierres, dans un vacarme indescriptible. Il était certain que les randonneurs ne pourraient franchir les gués totalement effacés et dont certainement des pierres auraient été déplacées par le ronflement sauvage des torrents. Toutes les marmites, s'estompèrent jusqu'à disparaître, emportées par des vagues enragées. Suivant le lieu et l'orientation, on enregistra 250 mm de précipitations (plutôt à l'ouest), 300 mm, 350 mm, 400 mm, 450 mm (plutôt à l'est).

Et puis sans faire de bruit, dans l'après-midi, les premiers rayons de soleil apparurent ; les nuages se déchirèrent, le ciel s'éclaircit et les eaux commencèrent à baisser. Petit à petit les cours d'eau retrouvèrent leur lit, laissant les berges recouvertes chargées d'un enchevêtrement de racines, de branches et de troncs, les chambons ensablés, des ponts estropiés et des galets et des pierres abonder les gravières ; tout cela vingt et quatre heures durant ; du jamais vu, en cette saison, au pays. Et dire que tous nous nous faisons du souci sur l'état de nos fontaines en ce début d'été ! Comme il se dit dans la rue : le temps fait ce qu'il veut ; il y a toujours un temps qui mouille et un autre qui sèche ; un temps qui se brouille et un temps qui se lève, un temps qui nous emprisonne dans les ténèbres et l'autre qui fait jaillir la lumière ; un temps pour les crues, un temps pour les tarissements, un temps où le vent du midi

●●● per s'escurzir o s'embochardir, un temps per s'esclairar ; un temps per las aigadas, un autre per las secadas ; un temps ont lo temps s'amarina, un temps ont lo trauc de la dama se duèrb ; sens doblidar que se plòu per la Sant Medard (8 de junh) plòu quaranta jorns pus tard, levat que Sant Barnabèu li còpe lo siulet (11 de junh).

Es aquí qu'aprèp aver abesalat a bèles còps de pala e d'aisada per ensajar de mestrejar l'aigadina dins lo prats, los òrts e la carrièra tornèri a l'ostal ont m'esperava la confeccion d'un vin de sambuc, amb las flors blancas d'un sambuc negre qu'aviá culhit la velha. Vaquí la recepta :

Ingredients :

- 1 l de bon vin rosat o blanc (12°)
- 1 veire d'alcoòl de frucha
- 6 ombellas blancas de la flor de sambuc negre
- 150 g de sucre

Aprestatge:

Apreparar al fresc, dins una ola cabucelada 6 flors de sambuc a marfir dins lo litre de vin

De temps en temps bolegar.

48 oras aprèp, esquichar las flors e filtrar 3 còps.

I mesclar lo sucre e l'alcoòl et bolegar tot aquò.

Per acabar metre en botelha e esperar un parelh de meses davant de partejar aquel aperitiu fresquet amb los amics e las amigas.

pousse au galop les nuages chargés de pluie, un autre où le trou de la Dame s'espelit ; sans oublier que lorsqu'il pleut pour la Saint Médard (8 juin), il pleut pendant 40 jours, à part que la Saint Barnabé (11 juin) lui coupe le sifflet.

Et c'est ainsi qu'après avoir remis en état béals et coupadous, dans les prés, les jardins et les chemins, à grands coups de pelle et de taille pré, je rentrais à la maison où m'attendait la confection d'un vin de sureau dont la veille, j'avais cueilli les fleurs blanches. En voici la recette :

Ingrédients :

- 1 l de bon vin rosé ou blanc (12°)
- 1 verre d'alcool de fruits
- 6 ombelles blanches de la fleur de sureau noir
- 150 g de sucre

Préparation :

Préparer au frais dans une marmite que vous recouvrirez d'un couvercle, six fleurs de sureau qui macèreront dans le litre de vin.

De temps en temps remuer.

48h après presser les fleurs et filtrer par 3 fois.

Y ajouter le sucre et l'alcool, et bien remuer le mélange.

Pour achever, mettre en bouteille et attendre un mois ou deux avant de partager cet apéritif frais avec les amis (es).

■
Alan Pantel

■
Alain Pantel



La panthère des neiges

Sylvain TESSON, Gallimard, prix Renaudot 2019

« A l'aube, une lame jaune soulevait la nuit et deux heures plus tard le soleil émiettait ses taches sur les nappes de cailloux piquetées d'herbe. Le monde était l'éternité gelée. On aurait dit que les reliefs ne pourraient jamais s'effriter dans ses froidures. Mais soudain l'immense désert que je croyais abandonné et que la lumière avait dévoilé se mouchetait de taches noires : les bêtes. » Page 32.

Vincent MUNIER photographe animalier et Marie sa compagne, Léo l'étudiant en master accompagnent l'auteur en Chine sur le plateau du Tibet. L'objectif pour Sylvain TESSON est la réalisation d'un rêve : apercevoir la panthère des neiges.

Il leur faudra affronter des températures extrêmes à des altitudes pouvant atteindre 5 000 mètres. Aux déplacements à bord de jeeps succéderont de longues marches éprouvantes. Cet univers silencieux étonnamment immobile va révéler l'existence d'une vie animale alliant richesse et diversité : cohortes d'ânes sauvages, yacks impressionnants et, dans le ciel, faucons ou aigles royaux... Un jour des gazelles inquiètes apercevront un loup qui, cette fois, fera mine de les ignorer. Puis ce seront des « chèvres bleues » appelées barhals et ces merveilleuses antilopes à la toison plus douce qu'un cachemire : une tentation pour les braconniers prompts à braver l'interdiction.

Dans ce désert glacé où il arriva qu'on se lève à 4 heures du matin par -35°C, on appréciera cette remarque que ne manque pas de sel : « Il y avait quelque chose de stupide à s'extirper du sac de couchage. »

Pendant l'expédition, le groupe passera dix jours près d'une famille de nomades éleveurs de yacks gardés par de jeunes garçons fort dégourdis.

Elle finira bien par apparaître après une longue attente partagée par le lecteur ! Comme Swann, le personnage de Marcel PROUST, qui lui rêve d'une femme, Sylvain TESSON ne sait ni l'endroit ni le moment de son apparition. Mais, dit-il, « la possibilité de la panthère palpitait dans la montagne. »

Elle apparaîtra à trois reprises, de quoi repartir heureux et prêt à méditer la leçon de cette expérience : « J'avais appris que la patience était une vertu suprême, la plus élégante et la plus oubliée. »



Simone Cros Allier



Elus présents : Clara Arbouset, Catherine Blacard, Florence Boissier, Sophie Boisson, Lucie Bonicel, Michèle Buisson, Matthias Cornevaux, Julie Deles, Cyril Djalmit, Christelle Folcher, François Folcher, Guillaume Harvois, Olivier Malachanne, Thibaut Malgouyres, Stéphan Maurin, Gilles Mercier, Daniel Molines, Fabienne Pucheral, Sylvie Van de Walle

1) Elections des délégués aux commissions internes et auprès des organismes (suite du conseil du 23 mai)

Les élus représentants la commune ont été désignés comme suit :

- EDML : Cyril Djalmit, suppléante Julie Deles
- Trait d'union : Lucie Bonicel, suppléante Michèle Buisson
- L'ADIL : Gilles Mercier, suppléant Matthias Cornevaux

Toutes les délégations (voir tableau ci-joint sont votées à l'unanimité)

2) Des Arrêtés de délégation de fonction pour les 5 adjoints et un Conseiller municipal, Cyril Djalmit, seront prises par le maire

Délégation de signature à Michèle Buisson
Le maire Stéphan Maurin précise que toutes les ques-

tions relatives aux finances pourront être traitées directement par la 1ère adjointe, en qui il place toute sa confiance.

3) Elections des correspondants

- Correspondants Vent des Bancels : Florence Boissier, Matthias Cornevaux
- Correspondant défense : Catherine Blacard.

4) Création des commissions municipales Voir Tableau

5) Délégation du conseil municipal au maire

Le Maire fait lecture du texte et procède ensuite au vote. La délégation est accordée à l'unanimité.

6) Point sur les travaux

François Folcher énumère l'actualité des travaux sur la commune.

Réseau AEP

- Régularisation des captages : le 9 juin a eu lieu la réception des travaux entrepris pour la régularisation des captages de Finiels, Champlong-de-Lozère, Le Mazel, Grizac, Le Masmin. Ces travaux ont été jugés très satisfaisants. A l'occasion de cette journée, le technicien de la communauté de communes s'est proposé d'organiser une réunion à l'automne pour faire un point complet sur ces travaux. François Folcher signale qu'une grande part du travail généré par ces différentes régularisations concerne le foncier, et se voit donc géré par la SAFER.

- Traitement de l'eau et chloration : pour 3 unités, Grizac, Finiels et Champlong-de-Lozère, il reste à installer les puces GSM, gérer la récupération des données en

Finances Social Enfance jeunesse	RH Urbanisme Agriculture	Communication Tourisme Commerce Patrimoine Environnement	Gîte-camping Sport Qualité de vie santé	Culture Associations Festivités Bâtiments communaux
Commission impôts et finances Michèle Buisson Sophie Boissier Christelle Folcher	Commission agriculture Daniel Molines Olivier Malachanne	Commission communication Florence Boissier Lucie Bonicel Fabienne Molines	Commission santé Christelle Folcher Michèle Buisson Guillaume Harvois Catherine Blacard	Commission culture et patrimoine Cyril Djalmit Clara Arbouset
Fabienne Molines Commission enfance, jeunesse, sport Lucie Sophie Cathy Christelle Clara Julie Mathieu Thibaud	Sophie Boissier Matthias Cornevaux Commission urbanisme François Mathieu Gilles Thibaud Cyril	Julie Deles Commission tourisme Florence Boissier Clara Arbouset Thibaud Malgouyres Gilles Mercier Commission environnement Gilles Mercier Matthias Cornevaux Cyril Djalmit Thibaud Malgouyres Daniel Molines Commission économie Florence Boissier Gilles Mercier Catherine Blacard Mathieu Pucheral		Florence Boissier Guillaume Harvois Sophie Boissier Christelle Folcher Olivier Malachanne

mairie, et faire les réglages. La réception des travaux est prévue le 26 juin 2020. Deux employés municipaux seront à cette occasion formés pour le suivi de la qualité des traitements.

- Demande de remise sous tension du disjoncteur à Rûnes : il a été constaté un problème de branchement qu'il conviendra de résoudre dans les plus brefs délais.

- Chantier de Felgerolles : La 1ère phase des travaux étant achevée, le chantier est arrêté, dans l'attente de la livraison du réservoir. Une fois ce dernier installé, il conviendra de procéder à la mise en eau, qui circulera ainsi par le nouveau réseau. François Folcher signale que cette action pourrait générer quelques dysfonctionnements sur le réseau de Masméjean. A ce stade, 85 % du marché sera effectif. Les dernières finitions auront ensuite lieu au mois de septembre. Le projet de convention avec Monsieur Felgerolles, approuvé par François Folcher, est alors proposé en lecture aux conseillers municipaux, pour un vote qui s'effectuera plus

tard dans la soirée.

- Concernant la régularisation du captage de Caguefer : une prolongation de la subvention à 2 ans sera demandée. Il s'agira en effet de protéger le captage et de réhabiliter la prise d'eau.

Le dossier d'autorisation et de conformité au code de l'environnement sera instruit par la Direction Départementale des Territoires et préparé par le bureau d'études Aqua Services.

S'ensuivront une enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique et un appel d'offre pour la réalisation des travaux.

Travaux divers

- Définition du programme voirie globalisé : le 5 juin, une réunion a eu lieu pour définir ce programme. (voir CR ci-joint)

- Eclairage public : le programme FEDER permet de financer une partie de la modernisation de l'éclairage public pour trois hameaux situés en cœur de Parc national, Grizac, l'Hermet et Le Mazel (utilisation d'am-

poules LED). Le coût des travaux s'élève à 10 825 €, la part communale à 4900 €. Le Parc national des Cévennes propose de participer à hauteur de 20 à 30 %. Le conseil municipal sera donc interrogé pour la validation de ces travaux.

- Garde-corps des Vernets : un nouveau garde-corps sera posé la semaine suivant la réunion du conseil.

- Intervention sur une canalisation de la fontaine de Rûnes

- Acquisition d'une dame ou une plaque vibrante pour la réalisation d'enrobé à froid : les employés communaux pourront ainsi en faire usage dès que nécessaire.

- Débroussaillage et fauchage : le conseil municipal est informé que Jean-Claude Molines a procédé au fauchage de la voie communale de Villeneuve, et doit en être remercié. Par ailleurs, François Folcher informe le conseil municipal que les « contrats verts » vont être mobilisés pour les hameaux du Villaret et de Massufret le 29 juin.

- Travaux aux Urfruits : l'entreprise Atger, chargée de réaliser les travaux, n'a finalement pas honoré sa commande, suite à une erreur d'estimation du matériel nécessaire. L'entreprise Bancelhon se propose d'achever le chantier.

7) Délibérations

Le conseil municipal procède aux délibérations suivantes :

- Délibération pour la convention de servitude de M. J-P Felgerolles, nécessaire pour réaliser les travaux à Caguefer. Votée, à l'unanimité

- Délibération autorisant le maire à signer la convention d'utilisation du système de

télégestion pour l'eau. Votée, à l'unanimité

- Délibération pour l'extension des terrasses de café : le Café du commerce demande en effet à pouvoir ajouter deux tables supplémentaires, dans l'objectif de faire respecter les distances

de sécurité. Le conseil municipal précise qu'il accordera ce même droit au Dredi's café, s'il le souhaite. Une discussion s'ensuit, car un élu alerte le conseil sur les problèmes de sécurité et de stationnement que cette décision pourrait engendrer. Résultat du vote : 1 voix contre, 18 pour. Il est rappelé que le stationnement du quai est en zone bleue.

- Délibération création de postes pour avancement de grade de Mireille Mazoyer et Josette Mercier. Votée, à l'unanimité

- Délibération d'acceptation offre de prêt : peu avant l'installation du conseil municipal du 23 mai, il a été constaté qu'un certain nombre de factures demeuraient impayées, et que la ligne de trésorerie actuelle, qui s'élève à 9000 €, ne permettait pas d'honorer ces paiements, qui s'élèvent à 300 000 €. Les comptes sont en cours d'analyse pour avoir une vision plus juste de l'état des finances de la commune. Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur la contraction d'un emprunt de 200 000 €, soit sur 20 ans à 1,74 % (pour un coût de 37 245 €), soit sur 25 ans à 1,85 % (pour un coût de 48 806 €). Le maire déplore très clairement cette situation, d'autant qu'un emprunt a été contracté 6 mois avant la fin de la mandature précédente. La situation est qualifiée de « critique » par les élus qui étudient actuellement l'état des finances de

la commune. Sophie Boissier précise qu'il conviendra de faire preuve d'une grande rigueur budgétaire et être très attentif à l'évaluation de chaque dépense.

L'objectif serait à moyen terme de permettre de renflouer la ligne de trésorerie, alors même que le prêt que la commune s'apprête à contracter ne suffira pas à honorer l'ensemble des factures en attente. Le conseil s'accorde sur la nécessité d'en informer la population dès que les élus auront une vue d'ensemble de la situation. Votée, à l'unanimité

- Délibération création d'emploi Temporaire : deux jeunes habitants de la commune se sont manifestés pour bénéficier d'un contrat temporaire (28 h hebdomadaire), Matisse Ramdane et

Jean-Baptiste Martinez. Ils seront encadrés par des employés municipaux pour des travaux de nettoyage et débroussaillage, le premier sur les mois de juin et juillet, le deuxième sur les mois de juillet et août. Votée, à l'unanimité

- Délibération vote des taux d'imposition de taxes directes locales

Vote les taux suivants pour 2020

Taxe d'habitation : 9.90

Taxe foncière (bâti) : 12

Taxe foncière (non bâti) 261.15

8) Dossier pylône « réseau mobile »

Le maire transmet le projet d'installation de pylônes 4G, à Montgros, à La Brousse, à Finiels, à chaque élu référent de secteur concerné par leur installation, afin de recueillir le sentiment de la population.

Dans l'attente de ce travail, la délibération est ajournée.

9) Information sur les hébergements gérés par la commune (gîte-camping)

Le personnel d'entretien étant fortement mobilisé à l'école, la crèche et la maison médicale, il est impossible d'assurer une désinfection totale des sanitaires du camping de façon régulière. Le gîte, lui, pourra ouvrir dès la semaine suivant le conseil, avec un maximum de 10 personnes.

Concernant les travaux de toiture du camping (sanitaires + bâtiment d'accueil), Christelle Folcher précise que 3 entreprises ont été sollicitées pour établir des devis, l'une d'entre elles n'ayant pas répondu à la demande malgré 3 appels, le conseil étudie les propositions des entreprises Pantel et Cano, à peu près équivalentes en terme de coût. Le conseil se prononce pour la première proposition, qui offre l'avantage non négligeable d'effectuer le travail plus rapidement, permettant ainsi d'envisager une réfection de la toiture avant l'ouverture du camping.

10) Point sur le marché hebdomadaire

Mathieu Pucheral informe le conseil que le marché sera transféré place de l'église dès le 17 juin, pour permettre à davantage de professionnels d'exposer. Devant les demandes répétées de ces derniers, il propose qu'un règlement soit co-construit avec eux, afin d'établir des critères précis et partagés pour le bon déroulement du marché. Ce travail sera initié à la fin de la saison actuelle.

11) Point tri

L'implantation du point tri de Masméjean, exposé au vent,

entraîne une forte dispersion des déchets.

Matthias Cornevaux informe le conseil de l'existence de filets de protection pour limiter ce problème.

Des élus signalent que beaucoup de points ne sont pas correctement protégés sur le territoire de la commune, ni correctement utilisés (beaucoup de déchets laissés à même le sol, sans effort de tri). Il conviendra d'effectuer un travail très sérieux en commission pour recenser ces problèmes et accentuer la sensibilisation de la population au respect et à la bonne utilisation des lieux de dépôts. Ce problème étant généralisé sur le territoire de la commune, il convient d'apporter une solution plus globale.

12) Questions diverses

- Il est signalé un problème de sécurité aux Vernets (une bouche non sécurisée qui pourrait entraîner une chute). Fabienne Pucheral Molines, élue référente du secteur, s'engage à aller vérifier et à faire remonter l'information à l'équipe travaux.

- Deux élus s'inquiètent du grand nombre de camping-cars stationnés sur le parking du temple, ce qui limite de fait le stationnement des voitures. Elles se proposent de réfléchir à une solution, qui pourrait être la suivante : créer des places de stationnement réservées au camping-car en dehors de ce parking, afin de libérer de la place pour les véhicules légers.

- Daniel Molines et Julie Deles, élue référent de Prat Souteyran et Finiels, informe le conseil de la tenue d'une réunion organisée par des habitants de Finiels. Un compte-rendu de cette réu-

nion a été transmis à Daniel Molines. Julie Deles regrette de ne pas avoir été invité pour participer directement à la discussion. Le conseil envisage de proposer une réponse.

Le prochain bureau municipal est fixé au 23 juin, à 20 h, le prochain conseil le 7 juillet à 20 h également.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 h 30.



Présents : Frédéric CEBRON, Olivier CHARTON, Jean-Claude DAUTRY, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Loïc JEANJEAN, Camille LECAT, Siméon LEFEBVRE, Céline MATHIEU, Daniel MATHIEU, Hervé PELLECUER, Adrien RICARD, Muriel SAIZ, Emilie THISSE, César VERDIER, Martin WATERKEYN

Secrétaire de séance : Céline MATHIEU

La séance est ouverte par Camille LECAT, maire sortant, qui a convoqué les membres du nouveau conseil municipal officiellement installés dans leurs fonctions.

Jean-Claude DAUTRY, doyen d'âge des conseillers municipaux, prend ensuite la présidence de la séance en vue de l'élection du maire.

Céline MATHIEU est désignée secrétaire de séance.

Election du maire

Les règles relatives à l'élec-

tion du maire sont rappelées : l'élection du maire a lieu à bulletins secrets et à la majorité absolue.

Après appel de candidatures, il est procédé au vote. Pierre-Emmanuel DAUTRY est candidat au poste de maire de la commune de VENTALON EN CEVENNES.

Les élus sont ensuite appelés individuellement afin de déposer leur bulletin de vote dans l'urne.

Les assesseurs sont Frédéric CEBRON, Loïc JEANJEAN et Muriel SAIZ.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Pierre-Emmanuel DAUTRY = 15 voix (quinze voix).

Pierre-Emmanuel DAUTRY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire de la commune de Ventalon en Cévennes et immédiatement installé.

Lecture de la charte de l' élu local

Pierre-Emmanuel DAUTRY, élu maire, prend la présidence de la séance.

Il procède à la charte de l' élu local.

Election des maires délégués de Saint Andéol de Clerguemort et de Saint Frézal de Ventalon

Pierre-Emmanuel DAUTRY précise que le conseil municipal de la commune nouvelle de VENTALON EN CEVENNES doit procéder à l'élection des maires des communes déléguées

de SAINT ANDEOL DE CLERGUEMORT et de SAINT FREZAL DE VENTALON.

Les maires des communes déléguées sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

- Election du maire délégué de SAINT ANDEOL DE CLERGUEMORT :

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote. Camille LECAT est candidat au poste de maire de la commune déléguée de Saint Andéol de Clerguemort.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Camille LECAT = 15 voix (quinze voix).

Camille LECAT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire de la commune déléguée de Saint Andéol de Clerguemort et immédiatement installé.

- Election du maire délégué de SAINT FREZAL DE VENTALON :

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote. Pierre-Emmanuel DAUTRY est candidat au poste de maire de la commune déléguée de Saint Frézal de Ventalon.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8



A obtenu :

- Pierre-Emmanuel DAUTRY = 15 voix (quinze voix).

Pierre-Emmanuel DAUTRY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire de la commune déléguée de Saint Frézal de Ventalon et immédiatement installé.

Détermination du nombre d'adjoints à élire

Pierre-Emmanuel DAUTRY précise que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Le conseil municipal de VENTALON EN CÉVENNES comptant quinze membres en exercice, il propose la création de quatre postes d'adjoints au maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité la création de quatre postes d'adjoints au maire pour la commune de VENTALON EN CÉVENNES.

Elections des adjoints au maire

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

- Election du premier adjoint :

Camille LECAT est candidat au poste de premier adjoint de la commune de Ventalon en Cévennes.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

- Camille LECAT = 15 voix. Camille LECAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire et immédiatement installé.

- Election du deuxième adjoint :

Loïc JEANJEAN est candidat au poste de deuxième adjoint de la commune de Ventalon en Cévennes.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Premier tour de scrutin :
- nombre de bulletins : 15
 - bulletins blancs ou nuls : 0
 - suffrages exprimés : 15
 - majorité absolue : 8

A obtenu :

- Loïc JEANJEAN = 15 voix. Loïc JEANJEAN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint au maire et immédiatement installé.

- Election du troisième adjoint :

Emilie THISSE est candidate au poste de troisième adjointe de la commune de Ventalon en Cévennes.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Premier tour de scrutin :
- nombre de bulletins : 15
 - bulletins blancs ou nuls : 0
 - suffrages exprimés : 15
 - majorité absolue : 8

A obtenu :

- Emilie THISSE = 15 voix. Emilie THISSE ayant obtenu la majorité absolue est pro-

clamée troisième adjointe au maire et immédiatement installée.

- Election du quatrième adjoint :

Martin WATERKEYN est candidat au poste de quatrième adjoint de la commune de Ventalon en Cévennes.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Premier tour de scrutin :
- nombre de bulletins : 15
 - bulletins blancs ou nuls : 0
 - suffrages exprimés : 15
 - majorité absolue : 8

A obtenu :

- Martin WATERKEYN = 15 voix.

Martin WATERKEYN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième adjoint au maire et immédiatement installé.

Pierre-Emmanuel DAUTRY conclue la séance, tous les points figurant à l'ordre du jour ayant été évoqués.

La séance est levée à 20 h 50.

Naissance de Moïra RICARD

C'est dans la nuit du 4 juin 2020 que Clémentine PUJOLS a donné la vie à sa petite fille Moïra dans les circonstances particulières liées à la pandémie de la COVID 19.

Moïra rejoint son frère Achille et sa sœur Charlotte dans le foyer de ses parents Adrien RICARD (conseiller municipal de Ventalon en Cévennes) et Clémentine PUJOLS à Lézinier, Saint Andéol de Clerguemort.

Bienvenue et longue et belle vie Moïra. Toutes nos félicitations aux parents, frère et sœur !

Pierre-Emmanuel

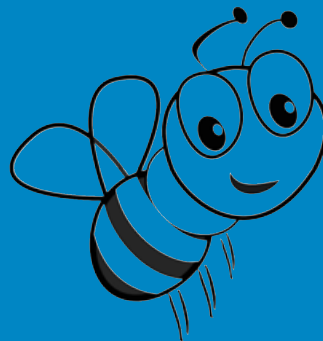
Renouveau et continuité

Nous avons un nouveau conseil. Bonne nouvelle : sa campagne et sa profession de foi se sont faites sur : « maintenir, accueillir », la reconnaissance de la « diversité et la mise en place d'outils de démocratie participative ». Actions indispensables, dans la continuité de précédents élus, sans lesquels beaucoup d'entre nous ne seraient plus là. Car, sans jeunes et sans enfants : pas d'écoles, pas de bras, pas de nouvelles compétences, pas de nouveaux projets, moins de dynamisme et d'intelligence collective. Les Cévennes se sont faites sur les valeurs d'accueil et de tolérance, et tous ceux qui y ont vécu plus ou moins longtemps, savent que la

solidarité y est indispensable. Qui n'a pas eu ou n'aura pas besoin, un jour, de « l'autre ». Sans renouveau, nous serions bien vite une poignée « d'installés » sur leur quant-à-soi. Alors encourageons notre conseil dans ses intentions positives, pour que nous puissions vivre tous ensemble, loin des remarques négatives ou de rejet.

L'époque a besoin d'entraide et de bienveillance. Construire, a toujours été difficile, mais sans cette volonté, l'entropie guette. Alors souhaitons le meilleur pour les 2 communes réunies et n'hésitons pas à participer, en assistant aux conseils !

Pierrette Coudert



FÊTE DE L'ABEILLE NOIRE

SEPTIÈME ÉDITION

ET DES POLLINISATEURS SAUVAGES

3 & 4 OCT. 2020

Pont-de-Montvert (Lozère)

www.ruchetronc.fr
L'ARBRE AUX ABEILLES



*Face à l'adversité, ne baissions pas les bras, levons le coude ensemble!
Avec force bons vins, bières et hydromels et jus de fruit nature.*

L'abeille noire, résistante avant tout, n'a rien perdu de son caractère sauvage après plusieurs millénaires de coexistence avec l'homme, dans des dispositifs d'élevage traditionnels, très intéressants pour une réconciliation de notre agriculture, de notre culture, avec la nature.

L'association l'Arbre aux Abeilles explore cette piste, depuis plus de dix ans. Elle avance aujourd'hui principalement avec la FedCAN, Fédération européenne des conservatoires d'abeilles noires, et l'Ong POLLINIS. Cette approche, avant tout citoyenne, implique une prise en compte effective des autres pollinisateurs sauvages qui sont aussi de la fête.

Venez écouter et rencontrer des scientifiques, des agriculteurs, des citoyens engagés sur cette voie.

Le programme sera publié et réactualisé sur le site www.ruchetronc.fr et sur la page Facebook.

Photographies © L'Arbre aux Abeilles - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

www.ruchetronc.fr

 @ValleeAbeilleNoire

Renseignements à l'Office du Tourisme : 33 (0)4 66 45 81 94 ou à

L'ARBRE AUX ABEILLES

Grand rue, 48220 Le Pont-de-Montvert • larbreauxabeilles@sfr.fr
T. : 33 (0)4 66 45 83 16 • M. : 33 (0)6 68 14 87 78

Avec le soutien fidèle de Sophie Pantel, Présidente du Département de la Lozère, et de Pollinis

